

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 4 décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023

Rapport annuel 2023 de développement durable : des actions concrètes en faveur de la transition écologique

NANTES

ville en transition écologique et solidaire



Le rapport de développement durable, présenté chaque année au Conseil municipal, mesure le chemin accompli et à accomplir pour aller vers une ville sobre et soutenable. Ce défi de transition est collectif et implique à la fois les citoyens, les entreprises, les associations et la puissance publique. Les indicateurs, les données, les cartographies présentés dans ce rapport sont autant d'outils qui permettent à chacune et chacun de se saisir de ces sujets et d'agir à son échelle en faveur de la transition écologique.

Rendez-vous annuel depuis la loi de juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, le rapport développement durable est complémentaire du bilan social et du bilan d'activités de la collectivité et illustre les différents sujets de la transition écologique, à différentes échelles.

Un cadre stratégique pour la transition écologique

Les actions de transition écologique présentées dans ce rapport sont mises en perspective avec les objectifs de développement durable, tels que fixés par les Nations Unies, et qui répondent aux défis de la transition écologique. Les actions sont également présentées à l'aune du cadre stratégique dont se sont dotées la Ville de Nantes et Nantes Métropole, inspiré de la feuille de route nationale de l'agenda 2030, traduction française des 17 objectifs de développement durable.

Cette stratégie pour la transition écologique se décline sous la forme d'un pentagone à 5 axes :

- sobriété carbone et adaptation aux changements climatiques ;
- modes de production et consommation économes en ressources naturelles et durables ;
- reconquête de la biodiversité ;
- environnements favorables à la santé ;
- agriculture et alimentation sûres, saines et durables.

L'édition 2023 du rapport couvre la période du deuxième semestre 2022 au premier semestre 2023 et s'organise selon le plan suivant :

- Les faits marquants, déclinés selon les 5 thématiques de la transition écologique ;
- Les indicateurs d'impact à l'échelle de la Ville qui sont suivis chaque année sur toute la durée du mandat pour constituer un vrai tableau de bord de la transition écologique sur le territoire ;
- Les 11 quartiers, dressant 11 portraits des réalisations et des services de proximité sur la transition écologique à l'échelle de la ville du quart d'heure ;
- L'éco-responsabilité de l'administration.

Des réalisations concrètes en faveur de la transition écologique

Le rapport 2023 donne à voir des réalisations concrètes :



En matière de sobriété carbone et d'adaptation aux changements climatiques :

- Le nombre d'usagers accompagnés par les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique est en hausse avec 177 visites à domicile de médiation énergie et 4 371 ménages aidés pour la prise en charge d'une dette en eau ou en électricité avec le Fonds Solidarité pour le Logement
- 17 écoles et 6 crèches réaménagées pour offrir des espaces climatiquement adaptés ;
- Accompagnement de l'extension du stationnement en zone rouge pour restreindre à long terme la place de la

voiture.

Des réalisations pour promouvoir des modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables :

- La pratique du compostage s'est étendue avec 8 « places de village » pour développer des liens autour de composteurs partagés et 21 composteurs pédagogiques dans les écoles.
- Les équipes des restaurants scolaires ont été formées pour lutter contre le gaspillage alimentaire.



Des actions en faveur de la reconquête de la biodiversité :

- La mise en œuvre du plan Pleine Terre avec 3,6 hectares végétalisés dans toute la ville depuis 2022.
- 11 nouvelles parcelles ont vu le jour cette année aux jardins familiaux de la Persagotière et 46 parcelles aux jardins familiaux de la Contrie ont été remises en état, pour un total de 1 232 parcelles à l'échelle de la ville de Nantes.
- 21 oasis de biodiversité ont également été créés à la mi-2023.

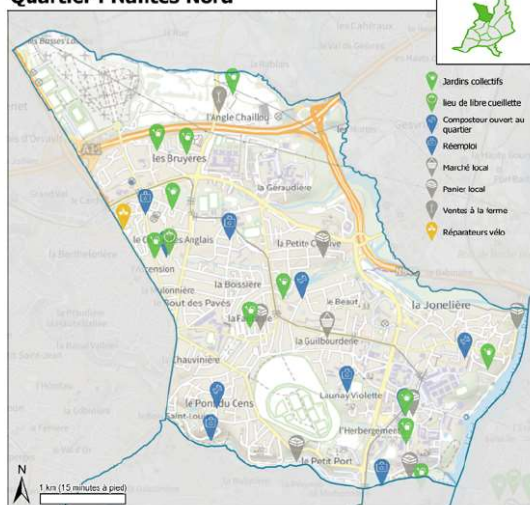
Des réalisations pour un environnement favorable à la santé des Nantais :

- Des actions de lutte contre les nuisances sonores ont été menées cette année, avec le développement de la ville apaisée (électrification des busways, meulage et graissage des rails de tramways...)
- Les mobilités actives se sont également développées cette année avec 24 km de voies en aire piétonne supplémentaire et 5 rues scolaires pérennisées et 3 en expérimentation.



Services publics & citoyens de transition écologique à proximité

Quartier : Nantes Nord



Un regard à l'échelle des quartiers

Les portraits de transition écologique par quartier s'appuient sur diverses initiatives publiques, citoyennes et privées soutenues par la Ville et la Métropole. 7 thématiques sont observées : transition énergétique, agriculture urbaine, réemploi, mobilité douce, alimentation durable, pratique sportive libre, observation et préservation de la biodiversité. Ces 11 portraits constituent un véritable atlas cartographique, état des lieux spatial des initiatives locales avec des indications sur les dynamiques citoyennes en œuvre vers un mode de vie plus sobre.

Une collectivité toujours plus éco-responsable

Les services municipaux s'engagent en matière d'éco-responsabilité, dans leurs pratiques quotidiennes et avec une exigence de d'exemplarité. Le rapport 2023 met ainsi l'accent sur :

- Des actions pour réduire la **consommation énergétique du patrimoine** : important travail en cours sur l'optimisation des usages des bâtiments, installations photovoltaïques (mise en service d'une douzaine d'installations en 2022 soit 1 050 m² supplémentaires).
- Un accompagnement des **usages éco-responsables** dans les bâtiments et équipements publics : 7 nouveaux équipements accompagnés en 2023 (centre socio-culturel, multi-accueil, EHPAD, pôle associatif...) et une première version d'un guide ressource à destination des gestionnaires.
- Une réduction de **l'empreinte écologique du numérique** : remplacement des ordinateurs et smartphones uniquement sur panne ; allongement de la durée de vie des photocopieurs ; suppression de 250 imprimantes individuelles ; rationalisation du nombre de serveurs (de 144 serveurs en 2010 à 24 en 2022).
- Des **déplacements plus durables** pour les agents : optimisation des usages avec mise en place de pools et réduction des véhicules personnels ; 44 % du parc de véhicules légers GNV (gaz naturel véhicule) ou électrique (contre 12 % en 2012) ; mise en place du forfait mobilités durables en 2021, etc.
- **La réduction des déchets des services** : lutte contre le gaspillage alimentaire, mise en place de composteurs, charte chantiers durables, etc.
- **L'organisation d'événements éco-responsables** : pour atteindre l'objectif de 100 % d'événements éco-responsables organisés par la collectivité, des actions de sensibilisation et de formation se sont déroulées.
- **La commande publique durable** : le schéma de promotion des achats durables (SPAR) nouvelle génération pose comme axe majeur d'intégrer la valeur environnementale des offres pour 100 % des marchés.